

L'unité de production n°2 de Saint Alban reconnectée au réseau électrique

22.8.2026 - | EDF

Vendredi 21 août 2026, à 18h40, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire de Saint Alban - Saint Maurice a été reconnectée au réseau électrique national.

Depuis ce samedi 22 août 2026, la puissance du réacteur est modulée afin de limiter l'échauffement entre l'eau prélevée et l'eau rejetée dans le Rhône et ainsi préserver la faune et la flore des milieux aquatiques, en accord avec le gestionnaire du réseau électrique.

Le fonctionnement des centrales nucléaires est strictement encadré par des arrêtés préfectoraux, notamment un arrêté de rejet, et des décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire et radioprotection (ASNR), qui définissent notamment les limites à ne pas dépasser en matière d'échauffement de l'eau des fleuves.

EDF assure une surveillance continue de la météo et de l'hydrologie, permettant d'anticiper les épisodes de sécheresse ou de fortes chaleurs. Des équipes spécialisées suivent en temps réel les données de pluviométrie, de débit et de température des cours d'eau afin d'adapter si nécessaire la production, en lien avec le gestionnaire du réseau électrique.

L'unité de production n°1 est connectée au réseau électrique national.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-saint-alban-saint-maurice/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-saint-alban/l-unite-de-production-ndeg2-de-saint-alban-reconnectee-au-reseau-electrique>